

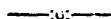
Ce travail fait, l'ouvrier ouvre dans le plancher, à une égale distance des murs latéraux, une bouche de 18 pouces carrés, pour donner passage à l'air frais des tubes qu'il doit rencontrer à cet endroit et l'introduire dans l'appartement. Enfin, on place sur cette ouverture une plaque mobile ou registre, qui s'ouvre et se ferme à volonté, pour contrôler l'introduction de l'air du dehors.

Mais, là n'était point le problème à résoudre. C'est bien plutôt l'*expulsion* de l'air corrompu qui rend la ventilation d'un grand édifice si difficile à effectuer.

M. Garth s'y prit comme suit : Il fit adosser aux murs latéraux de la salle du premier étage de l'Hôtel-Dieu, quatre cheminées ou tubes en bois de la dimension que nous avons dit plus haut, et les prolongea, en suivant le mur, à travers les planchers et plafonds des étages supérieurs, jusqu'au toit de l'édifice. Il en fit autant pour les salles des deuxième et troisième étages de la maison.

Ces douze cheminées, toutes isolées les unes des autres, furent ensuite inclinées, ou plutôt conduites dans un réservoir commun placé sous la toiture. Ce réservoir est une espèce de chambrette, ou, si l'on veut, une immense boîte en bois d'une dizaine de pieds carrés, qui traverse la toiture au milieu de l'édifice et se termine en clocheton muni de persiennes. Au centre de cette boîte, qui est toute garnie de zinc à l'intérieur, on a placé un poêle à charbon pour y maintenir la chaleur à une assez haute température.

Le courant établi par le mouvement de la colonne d'air chaud qui s'élève nécessairement de ce foyer, pompe tous les miasmes et le mauvais air des salles où sont ouvertes les cheminées, qui viennent toutes déboucher dans cette chambre de chaleur.



NOUVELLES MÉDICALES.



DRAINAGE.—Le comité spécial nommé pour cette matière a examiné l'ingénieur de la cité M. MacQuisten et lui a demandé son opinion sur les améliorations à faire. L'on aura aussi l'opinion d'un certain nombre d'ingénieurs américains. Le comité ne devrait pas oublier de plus de consulter des hygiénistes compétents, sur la question des égouts doit être envisagée sous le rapport de l'hygiène publique et de la topographie médicale de cette ville.



BULLETIN DES DÉCÈS DANS LA VILLE DE MONTRÉAL. Durant le mois de Novembre, on a constaté 518 décès, savoir : variole, 140 ; scarlatine, 27 ; diphthérie, 5 ; croup, 8 ; coqueluche, 7 ; typhus, 1 ; fièvre typhoïde, 22 ; influenza, 1 ; dysenterie, 2 ; cholera infantum,